

Image not found or type unknown



## Demande des travaux cage d'escalier

Par **jdnana**, le **25/03/2015** à **14:48**

bonjour je suis propriétaire dans une grande copropriété et il y a de cela plus de 2 ans que les travaux des cages d'escalier a été voté et entrepris dans tous les autres sauf le notre suite a un mal entendu et ensuite un changement de syndic il y a de environ 6 mois les travaux ont été de nouveau voté mais depuis rien ne bouge a ma dernière relance le syndic me signale que tous les travaux sont en suspens suite a la fragilité de la trésorerie.j aimerais savoir si le syndic a le droit d'utiliser l'argent dédié a ces travaux pour autre chose sachant que propriétaire a versé la somme demandée pour ce travail  
cordialement